

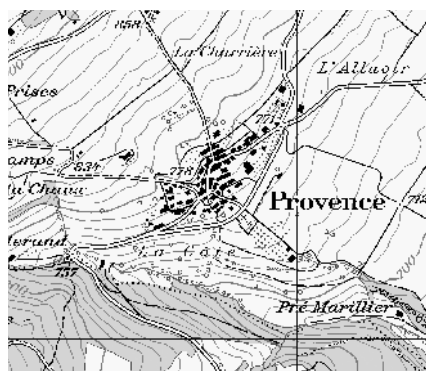


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village d'altitude adossé à un coteau pentu offrant un spectaculaire panorama sur le Plateau. Croisement central en étoile dominé par l'église. Intéressant échelonnement de rangées de fermes parallèles.



Carte Siegfried 1887



Carte nationale 2005

Village

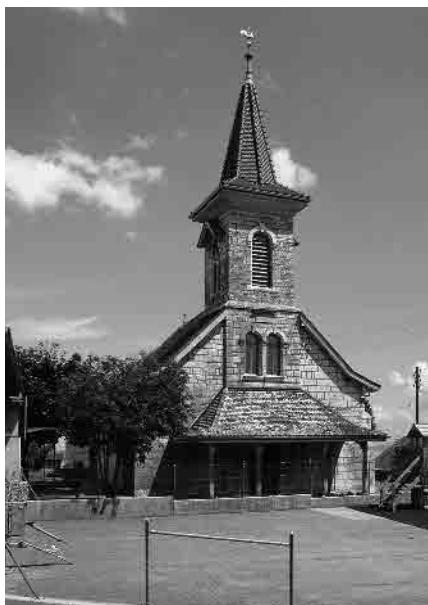
☒	☒	☒	Qualités de situation
☒	☒	☒	Qualités spatiales
☒	☒		Qualités historico-architecturales

Provence

Commune de Provence, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1 Ancienne école et Maison de commune



2 Eglise réformée, 1701



3 Rangée reconstruite après l'incendie



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2011: 1-7



4



5

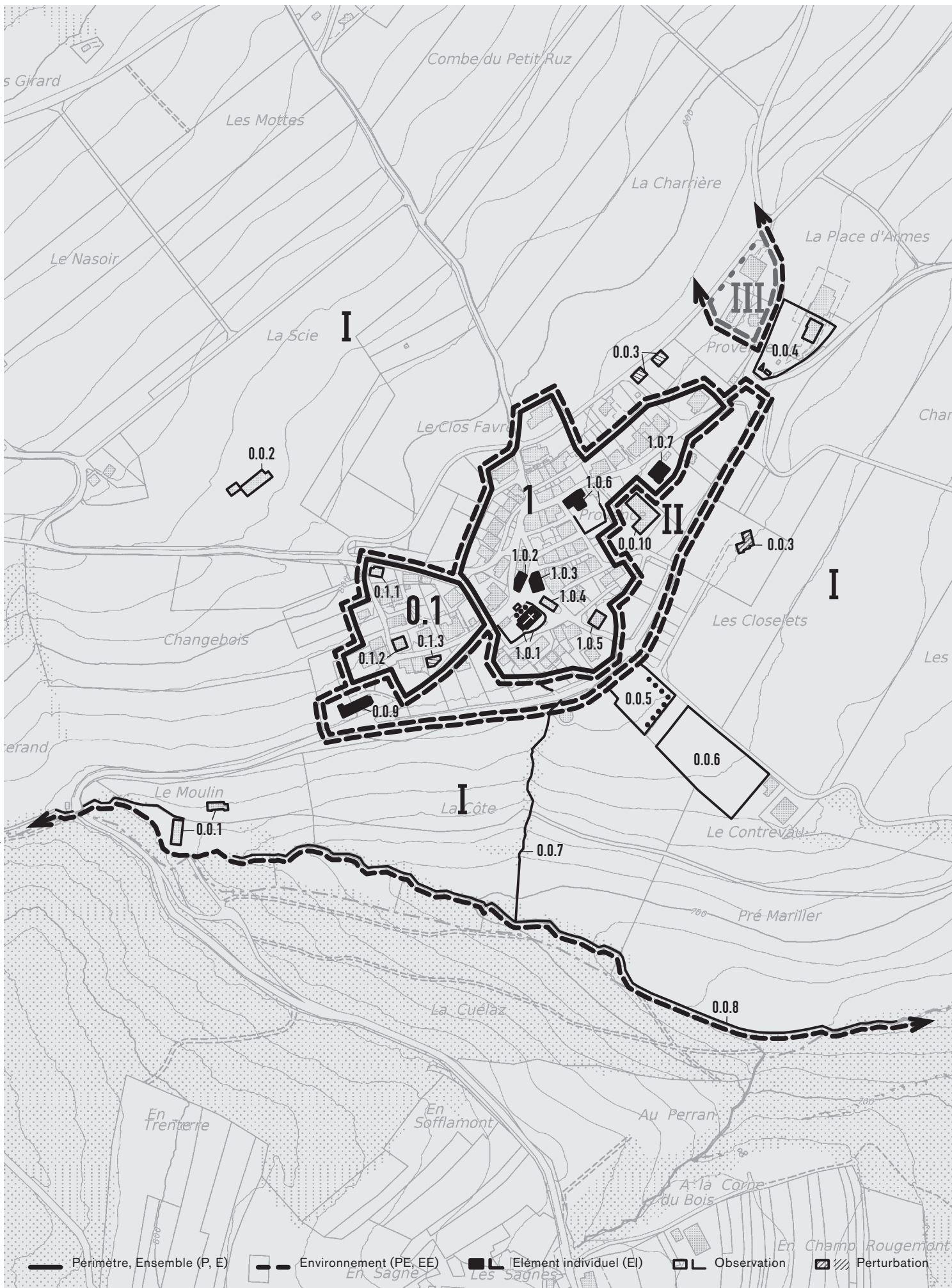


6



7

Base du plan: PB-MO 1:5'000. Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012



Périmètre, Ensemble (P, E)
 Environnement (PE, EE)
 Elément individuel (E)
 Observation
 Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Entité principale de l'agglomération agricole, logée dans une légère échancrure, composée en grande partie de rangées de fermes et d'habitations des 18 ^e /19 ^e s.	AB	×	×	×	A			1-4,6
EI	1.0.1	Eglise réf. avec clocher-porche en calcaire blanc du Jura, dressée sur une esplanade contenue par un mur, bordée de marronniers et d'une fontaine, 1701, rest. 1905/75				×	A	o		2
EI	1.0.2	Anc. école à quatre niveaux sous un toit à croupes, 1848				×	A			1
EI	1.0.3	Maison de commune et auberge communale, bâtiment de plan irrégulier de trois niveaux sous un toit à croupes, 1848				×	A			1
	1.0.4	Habitation en position d'îlot, sobre bâtiment cubique de trois niveaux, façade régulière, 19 ^e s.						o		
	1.0.5	Ferme avec façade pignon couverte d'un remarquable décor en tavillons, datée 1850						o		
EI	1.0.6	Cure surmontée d'un toit à croupes, chaînes d'angles et encadrements des baies peints en jaune, jardin clos d'un mur, 1706				×	A	o		
EI	1.0.7	Maison de maître avec toit à croupes aplati, baies des deux premiers niveaux en plein-cintre, 1858				×	A			
E	0.1	Portion moins dense de la localité structurée par deux côtes, dominant une forte rupture de pente, fermes et habitations, 18 ^e -20 ^e s.	BC	/	/	×	B			5
	0.1.1	Anc. laiterie marquant l'entrée occidentale du village, déb. 20 ^e s						o		
	0.1.2	Ferme méritant un meilleur entretien, façade pignon orientale revêtue de tavillons, murs coupe-vent, caractère trapu, 1753						o		5
	0.1.3	Bâtiment de deux niveaux au style inapproprié, rez-de-chaussée abritant un garage automobile, 3 ^e q. 20 ^e s.							o	
EE	I	Coteau couvert de prés et de cultures, incliné vers le lac de Neuchâtel et délimité au S par le profond ravin du ruisseau de la Vaux	a			×	a			
	0.0.1	Anc. moulin transf. en maison de repos, 1 ^{er} q. 18 ^e s.						o		
	0.0.2	Anc. scierie autrefois actionnée par le vent, 1827						o		
	0.0.3	Habitations individuelles exposées au premier plan et aux abords immédiats du périmètre principal, implantation gênante, 2 ^e m. 20 ^e s.							o	
	0.0.4	Fromagerie bordée d'un terre-plein avec parking, fontaine et menhir, fin 20 ^e s.						o		
	0.0.5	Cimetière ceint d'un mur et protégé par deux rangées de cyprès						o		
	0.0.6	Vergers prolongeant le cimetière du côté aval						o		
	0.0.7	Petit affluent marqué d'un cordon boisé						o		
	0.0.8	Ruisseau de la Vaux au fond d'un ravin très escarpé						o		
PE	II	Vergers au premier plan des deux composantes historiques, mettant en exergue la couture entre le ravin et le coteau	ab			×	a			
EI	0.0.9	Deux habitations paysannes contiguës de trois niveaux avec toit à demi-croupes, imposante masse dominant l'entrée de la localité depuis Mutrux, 1 ^{er} t. 19 ^e s.				×	A			7
	0.0.10	Vaste grange-écurie en béton, bois et bardage ondulé, plan en L, très visible par sa position au premier plan du noyau, fin 20 ^e s.						o		
EE	III	Amorce d'une petite extension résidentielle, fin 20 ^e s.	b			/	b			

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Commune limitrophe du canton de Neuchâtel, Provence s'étend du Mont-Aubert au vaste cirque de montagne du Creux du Van qui culmine à 1465 mètres et qui débouche de l'autre côté sur le Val-de-Travers. Ce cirque est réputé pour son panorama époustouflant, qui se déroule du Plateau jusqu'au Mont-Blanc. Le village est établi à quelques 800 mètres d'altitude, à flanc de coteau, situation qui lui permet de bénéficier d'un beau dégagement sur le lac de Neuchâtel.

Le nom de Provence n'apparaît dans les sources qu'en 1340, sous la forme Provençy qui dériverait soit du latin « pervinca » soit du patois « provenche », qui ferait allusion à un lieu où poussent les pervenches, soit enfin du latin « proventus », signifiant « produit, revenu, rentes ». A la suite d'une contestation, le comte de Savoie attribua le village en 1336 pour un tiers au comte de Neuchâtel et pour deux tiers à la seigneurie de Grandson. Ceci ne mit pas fin pour autant aux différends les opposant et ce fut finalement Grandson qui obtint, à peine un siècle plus tard, la totalité de Provence. C'est ainsi que la petite localité forma avec Mutrux, dès 1476 et jusqu'en 1798, l'une des cinq métralties – sorte de circonscriptions judiciaires – du bailliage commun de Grandson.

Relevant au spirituel de la paroisse neuchâteloise de Saint-Aubin, le village possédait une chapelle dédiée à saint Georges, dont on sait qu'elle fut reconstruite en 1524. Bien que la Réforme eût été décrite en 1531 dans cette localité, les habitants redressèrent les autels à la fin de la même année. La population resta ensuite partagée entre les deux confessions, jusqu'au vote de 1552, qui consacra définitivement la victoire du protestantisme. Ce n'est toutefois qu'en 1848 que Provence, avec Mutrux, devint une paroisse vaudoise. L'influence de Neuchâtel se maintint bien au-delà de cette date, en raison d'un accord établi entre les deux cantons au sujet de l'enseignement primaire, qui fit que des instituteurs vaudois et neuchâtelois se relayaient pour enseigner dans des classes intercantionales, ce jusqu'en 1970, année où ferma l'école.

Trois gros incendies marquèrent l'histoire de Provence, obligeant ses habitants à reconstruire des parties entières du village. En 1540, soixante-quatre maisons furent ravagées par le feu. En 1631, dix maisons furent anéanties, tout comme l'église, qui fut reconstruite en 1687, sa façade n'ayant été achevée qu'en 1701. Peu après, en 1706 exactement, le village se dota d'une nouvelle cure. Le dernier incendie de 1847 toucha un îlot au cœur du village comprenant l'école et la Maison de commune, remises d'aplomb à peine une année plus tard.

La carte Siegfried de 1887 montre que l'implantation des bâtiments n'a que peu évolué depuis la fin du 19^e siècle. La structure du bâti fut déterminée, d'une part, par la topographie en suivant les courbes de niveau selon une orientation nord-ouest/sud-est qui correspond également à celles des routes d'accès : l'une provenant de Mutrux au sud-ouest, l'autre de Montalchez au nord-est, et d'autre part, par le réseau de voirie assez complexe. En effet, dans le noyau d'origine, les routes forment un croisement en étoile, sorte de passage obligé où se regroupaient les édifices publics. C'est à partir de ce croisement que les différentes routes rayonnaient dans différentes directions. Au centre du village, des rangées de fermes contiguës furent construites parallèlement les unes aux autres en gravissant la ligne de pente, faisant apparaître une intéressante structure en épi. Cette configuration suivait le tracé de l'ancienne route d'accès qui provenait du vallon creusé par le ruisseau de la Vaux, au sud. Cet axe se prolongeait au nord et au nord-ouest par deux routes secondaires qui permettaient d'accéder aux pâturages.

L'agriculture fut longtemps la ressource principale de Provence. Une Société de fromagerie fut créée en 1883, suivie en 1904 par une Société de laiterie de la Nouvelle Censière. Or la dentelle au fuseau et l'horlogerie occupaient elles aussi de nombreux villageois au 19^e siècle, faisant passer la population de 811 habitants en 1803 à 1020 en 1860. Puis le recul de l'industrie entraîna une forte émigration, perceptible dès le début du 20^e siècle. Ainsi, en 1914, le village totalisait à peine 702 âmes. A partir de la seconde moitié du 20^e siècle, la commune se consacra

à l'élevage. Elle totalisait 26 exploitations en 2000. C'est également dans la seconde moitié du 20^e siècle que fut construite la route reliant directement Concise au Val-de-Travers, son nouveau tracé contournant désormais le village par le sud. Cet aménagement n'eut néanmoins aucune répercussion sur le développement du bâti. Seule une nouvelle laiterie venant remplacer celle qui au début du 20^e siècle était située sur la frange nord-ouest du village fut construite à l'autre extrémité, au nord-est, à la fin du 20^e siècle. Quelques habitations individuelles firent leur apparition dès les années 1970, le plus souvent à l'écart de l'agglomération d'origine. Durant la seconde moitié du 20^e siècle, la population ne cessa de diminuer, passant de 447 habitants en 1950 à 300 en 1980, avant d'augmenter à nouveau, pour atteindre 349 habitants en 2010.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Implanté au point de jonction des routes venant de Concise et de Saint-Aubin qui se dirigent ensuite vers le Val-de-Travers, situé de l'autre côté de la chaîne de montagnes, Provence se distingue des autres localités du district de Grandson par sa proximité avec le canton de Neuchâtel. En effet, le village étant caché visuellement à l'arrière du Mont-Aubert, il est en quelque sorte coupé du canton de Vaud par cette montagne. Sa silhouette compacte est valorisée par le dégagement de ses environnements, peu propices à une extension massive, étant donné la raideur de la pente en lisière des premières forêts du Jura. Le bâti s'organise en deux groupes, à savoir une composante principale de forte densité (1) et un ensemble plus distendu à l'ouest (0.1). Le développement de ces deux entités est étroitement lié à la morphologie du terrain qui opère une variation dans la topographie : orienté vers le lac au sud-est, le coteau sur lequel s'appuie le noyau principal pivote ensuite au sud en direction du profond ravin qu'a creusé le ruisseau de la Vaux (0.0.8). C'est sur ce second pan que s'est développée la portion du bâti la moins dense. La substance de ces deux quartiers remonte essentiellement aux 18^e et 19^e siècles.

Le noyau central concentré autour de l'église

Le noyau d'origine (1) présente une structure en étoile rayonnant autour du croisement situé à la tête de l'église. En raison de la petite échancrure qui limite le flanc ouest du bâti, le noyau se déploie davantage en direction du nord-est, le long de la rue principale, plutôt sinueuse, qui le traverse de part en part dans sa partie supérieure. Depuis la place de l'église en effet, la route opère tout d'abord un large virage vers le nord-est, chemine ensuite un moment à plat sur une séquence particulièrement étroite et redescend enfin en pente douce pour se rattacher à la route de Saint-Aubin, à l'extrémité nord-est du noyau. Le bâti se compose essentiellement de fermes et d'habitations, généralement de deux niveaux, orientées au sud-est en direction de la plaine. Au centre, le tissu est marqué par cinq ruelles secondaires échelonnées parallèlement aux courbes de niveau, le long desquelles se développent de remarquables rangées de bâtiments contigus. Cette répartition constitue une structure particulièrement dense et clairement étagée, par strates, qui met en évidence la déclivité du terrain. La forte pente a également engendré un certain nombre d'adaptations lors de la construction des bâtiments, qui possèdent un niveau de plus du côté aval que du côté amont. Une partie des fermes ont été transformées ou réaménagées en habitations, ce qui affecte la substance d'origine des bâtiments.

Sur le croisement central en étoile se dresse l'église, signalée par son clocher ponctué d'une flèche (1.0.1), au pied d'une petite place marquée par une fontaine et quelques arbres. Sa façade principale ainsi que son clocher-porche sont mis en évidence par un traitement en calcaire blanc apparent, tandis que la nef est simplement revêtue d'un enduit clair. L'entrée est devancée d'un terrain de jeux, qui certes dégage la vue sur l'église, mais confère à ce parvis un aspect très bétonné. Au sud de l'église, un terre-plein sur lequel se tient une terrasse agrémentée de quelques arbres est contenu par un haut mur. Ce point de vue offre au sud un remarquable dégagement sur les toitures alentours et plus loin encore, sur le Plateau. Autour du croisement central sont disposés d'autres édifices marquants qui renforcent le caractère

public de cet espace. Au nord, sur un îlot, se dresse l'ancienne « Maison d'écoles » (1.0.2), qui frappe par ses quatre niveaux dont la hauteur est encore accentuée par l'étroitesse de la façade orientée un peu de biais sur le croisement. A l'est, la Maison de commune, qui abrite également l'auberge communale (1.0.3), clôt la perspective pour qui vient de l'ouest. Erigés tous deux en 1848, ces édifices présentent plusieurs similarités : un grand nombre d'ouvertures caractérisées par leur régularité, des chaînes d'angle en calcaire blanc et un toit à croupes. Au sud-est du croisement enfin, une sobre maison en position d'îlot (1.0.4) signale la bifurcation de la route qui descend en direction du sud-est. Cette rue débouche plus bas sur une ferme (1.0.5) flanquée d'un remarquable décor en tavillons. En position relativement isolée, elle ponctue le seuil inférieur du tissu.

En remontant la pente, le côté oriental est régulièrement scandé par les cinq ruelles latérales qui conduisent à des rangées de fermes contiguës et parallèles aux courbes de niveau. Extraordinairement compact, ce groupe de bâtiments échelonnés les uns derrière les autres correspond au pâté de maisons reconstruit en 1848 suite à un incendie. Il est d'ailleurs délimité par un mur qui longe la rue en côte. Ces rangées se composent de modestes fermes orientées gouttereaux sur rue : du côté amont se situent les granges et les écuries, de plain-pied, du côté aval, bénéficiant d'un meilleur ensoleillement, se trouvent les logements de deux niveaux. En raison de la déclivité, ces rangées de bâtiments semblent comme s'enfoncer dans le sol, engendrant un aspect assez ramassé. L'uniformité des élévations percées de petites fenêtres régulières et les longues séquences de gouttereaux sur rue confèrent à cette portion du tissu des qualités spatiales d'une remarquable homogénéité. A l'extrémité de certaines de ces rangées, des espaces bordés de murets en pierre contenaient à l'origine des jardins et des potagers. Désormais peu valorisés, certains d'entre eux servent de garages ou sont encombrés de maisons de jardin préfabriquées ou encore de piscines.

Au nord du croisement central et le long de la rue principale qui traverse tout le noyau du sud-ouest au nord-est, le bâti se compose, comme dans tout le

reste du village, essentiellement de fermes, mais de différents types. Tandis que dans l'angle nord-ouest du virage, la courbe est soulignée par une rangée de fermes contiguës disposées légèrement en redents en contre-haut d'un talus, à mesure que la route se poursuit vers le nord-est, les fermes sont isolées et implantées de manière lâche à une distance régulière les unes des autres. Les espaces intermédiaires générés par l'espacement entre les fermes sont agrémentés de jardins soignés ou de potagers souvent ceints de murs. L'orientation des pignons, tantôt gouttereau tantôt pignon sur rue, crée une animation bienvenue. Ainsi, les larges fermes à pignon frontal dont la partie supérieure, en saillie, est revêtue de bois contrastent avec les fermes plus courantes orientées gouttereaux sur rue et dotées d'un toit à demi-croupes. Certaines d'entre elles sont également pourvues d'un mur coupe-vent. Cet élément, tout comme la présence de tavillons ou encore celle des fermes à pignon frontal de type ramassé, est le résultat de l'adaptation des constructions à un climat plus rude qu'en plaine. Les qualités spatiales de cet espace-rue se révèlent autant par l'étroitesse de la route, qui crée une forte tension entre les deux fronts du bâti implantés au ras de la chaussée, que par la variété des typologies de fermes. Deux éléments architecturaux se démarquent sur le côté aval : la cure (1.0.6) de 1706 d'une part, un édifice de deux niveaux assez massif construit en équerre dont la façade pignon surmontée d'un haut toit à demi-croupe s'ouvre sur un jardin ceint d'un mur au sud-est ; et une maison de maître de 1858 (1.0.7) d'autre part, plus à l'est, qui surprend par sa hauteur de trois niveaux et par ses deux niveaux de baies en plein-cintre mises en évidence par un encadrement en calcaire blanc. Alors que la cure est implantée au ras de la chaussée, emplacement qui contribue au caractère étroit de l'espace-rue, la maison de maître est séparée de la rue par un talus qui aboutit en contrebas sur l'entrée de la maison.

L'ensemble situé en marge de la composante principale

Bien qu'accolé à la frange ouest du noyau principal, le groupement occidental (0.1) se détache néanmoins clairement du centre du village, non seulement en raison de sa pente plus accusée, qui a généré une

trame plus distendue et des espaces de vergers, mais également en raison du passage de la route d'accès provenant du ravin situé au sud-ouest, route qui délimite nettement la frange sud-est du groupe. Le bâti se caractérise par une substance hétéroclite composée de fermes, de ruraux et d'habitations datant des 18^e, 19^e et 20^e siècles. Il se répartit essentiellement sur deux rues disposées en équerre, l'une gravissant la pente et aboutissant sur l'ancienne laiterie (0.1.1) qui domine l'ensemble du tissu, l'autre suivant la courbe de niveau jusqu'au croisement central marqué par l'église. La laiterie est un petit bâtiment à pignon frontal abrité sous un toit à demi-croupes qui se différencie des autres constructions par son orientation en biais, calquée sur la route qui longe le sommet du ravin en direction de l'est. L'angle de ces deux rues est marqué par une ferme (0.1.2), dont le manque d'entretien flagrant laisse supposer qu'elle est à l'abandon. Sa remarquable façade pignon est revêtue de tavillons et le linteau en pierre de la porte, doté d'un beau-jour, porte la date 1753. Le long de la route d'accès qui traverse ce groupement se détache un bâtiment locatif (0.1.3) des années 1970–1980, dont le rez-de-chaussée est aménagé en garage automobile. Cette construction détonne fortement avec le reste bâti.

Les environnements

Le coteau incliné vers le lac de Neuchâtel sur lequel se tient le village (I) est un espace bien préservé couvert de prés et de cultures qui mettent en valeur les limites de l'emprise entre les environnements et le bâti. Les vergers sont très présents autour des deux composantes bâties et en particulièrement en contrebas du noyau bâti (0.0.6), où ils accentuent la transition entre le coteau orienté sud-est et le ravin du ruisseau de la Vaux qui coule au sud (0.0.8). C'est aussi à cet endroit, situé au premier plan de la localité depuis le sud-est, que se tient le cimetière (0.0.5), soigneusement délimité par deux alignements de cyprès.

La route de passage de la seconde moitié du 20^e siècle contourne les deux entités villageoises par le sud, délimitant ainsi un nouvel espace au pied du bâti, quasiment vierge de toute construction, si ce n'est la présence d'un vaste utilitaire (0.0.10) (II). Ce gla-

cis joue un rôle important pour la lisibilité du site, raison pour laquelle il devrait rester en l'état. A l'extrémité sud-ouest du village, la bifurcation entre la route de contournement et la route menant au centre du village est dominée par deux remarquables habitations paysannes contiguës à l'impact visuel particulièrement fort. Dotées d'un rez inférieur très haut contenu par des contreforts, ces constructions de trois niveaux surprennent par leur caractère massif, presque défensif, fermement implantées dans la pente (0.0.9). A l'autre extrémité du site, la nouvelle fromagerie (0.0.4) s'inscrit dans l'angle du croisement de deux routes, l'une montant en direction de Couvet, l'autre descendant vers Montalchez. Le bâtiment est devancé d'une place ponctuée d'un menhir et d'une fontaine, en partie utilisée comme parking. On jouit de cet endroit d'une vue exceptionnelle sur le lac de Neuchâtel, le Plateau et les Alpes. En amont de cette place, à l'écart du noyau bâti, s'inscrit une petite amorce de développement résidentiel apparu à la fin du 20^e siècle.

Dans la partie supérieure du site, au lieu-dit La Scie, est implantée une ancienne scierie qui aurait jadis été actionnée par le vent. Ce long bâtiment fait face à la pente et comprend sous un même toit en bâtière une habitation et des ateliers (0.0.2). On trouve au fond du vallon, là où coule le ruisseau de la Vaux, un autre témoin de l'ère préindustrielle, à savoir un ancien moulin doté de deux niveaux sous un toit à demi-croupes percé de lucarnes (0.0.1). Caché sur les versants boisés, il a été transformé en maison de repos.

Provence

Commune de Provence, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

☒☒☒ Qualités de situation

Qualités de situation exceptionnelles par l'implantation du village à 800 mètres d'altitude sur la partie supérieure d'un coteau en forte pente offrant une vue panoramique du Mont-Aubert à l'ouest, entièrement boisé, jusqu'au lac de Neuchâtel, au sud-est. Topographie marquée par la brusque inclinaison d'un ravin au sud du village à laquelle le bâti s'est bien adapté. Environnements remarquablement bien préservés.

☒☒/ Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables pour différentes raisons : entrelacement de deux systèmes, l'un basé sur un plan en étoile et l'autre sur un échelonnement de rangées parallèles aux courbes de niveau, emplacement prépondérant de l'église au cœur de la localité, forte densité due au recours appuyé à l'ordre contigu, effets de perspective multipliés par la forte déclivité du terrain qui a contraint les rues à bifurquer.

☒☒ Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales évidentes grâce à la présence d'éléments architecturaux adaptés à un climat plus rude se présentant sous la forme de maisons rurales à caractère ramassé et remontant essentiellement aux 18^e et 19^e siècles. Qualités renforcées par la présence de l'église et de la cure du 18^e siècle, de la Maison de commune, de l'ancienne école et de la maison de maître du 19^e siècle, mais diminuées par des transformations des 20^e et 21^e siècles affectant l'ensemble du bâti.

2^e version 08.2011/che, job

Photos numériques : 2011
Deborah Chevalier

Coordonnées de l'Index des localités
545.694/193.499

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse